



## Proposition de rectification

Par nat, le **14/09/2010** à **18:34**

Bonjour,

Le centre des impôts envisage de modifier la base de calcul concernant un crédit d'impôts qui nous avait été accordé en 2007(travaux effectués dans notre maison).Il nous propose un rendez-vous pour discuter de cette rectification,car du coup une somme de 1200euros est à recouvrer.Devons nous accepter cette rectification 3 ans après?Quels sont nos droits?Merci d'avance de nous répondre.